

DEPARTEMENT DE L'AUBE  
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION  
DE TROYES CHAMPAGNE METROPOLE

Délibération certifiée exécutoire  
Reçue par le représentant de l'Etat le / Affichée le  
15.03.2017 / 17.03.2017  
Pour le Président et par délégation  
Le Directeur Général des Services  
Alain BENEDETTI

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 9 MARS 2017**

Date de convocation et d'affichage : 3 mars 2017

La séance, présidée par Monsieur François BAROIN, Président, est ouverte à 19 H 11.

**Étaient présents :**

**Mmes** AMILHAU Marie-Pierre, BAZIN-MALGRAS Valérie, BERTAIL Sibylle, BETTINGER Sylvianne, BOUCHOT Chantal, CODAZZI Colombe, COLFORT Jacqueline, DUCHENE Annie, FEVRE Dolly, FINET Odile, GARIGLIO Elisabeth, GRANDPIERRE Elisabeth, GREMILLET Annie, HELIOT COURONNE Isabelle, JOLLIOT Marie-France, LE CORRE Marie, LEDOUBLE Catherine, LEMELLE Flavienné, LEROY Marie-Thérèse, LEYMBERGER Brigitte, MALARMEY Michèle, MARIE Sylvie, MICHEL Sophie, PATELLI Lise, PAUTRAS Marie-Françoise, PHILIPPON Elisabeth, PORTIER-GUERIN Françoise, RABAT ARTAUX Nadia, RICHARD Sophie, ROBERT Isabelle, ROTA Colette, ROTH Michèle, ROUSSELOT Nicole, ROUVRE Annie, SAUBLET SAINT MARS Véronique, SIMON Véronique, THOMAS Christine, URBAIN Sandrine, ZAJAC Anna

**MM.** ABEL Jean-Pierre, ARBONA Philippe, ARNAUD Jean-Jacques, BAILLY Jean-Marie, BALLAND Alain, BAROIN François, BEAUSSIER Jean-Marie, BERTHOLLE Jean-Paul, BILLET André, BLANCHARD Dominique, BLASSON Christian, BOISSEAU Dominique, BRANLE Christian, BRET Marc, CASTEX Jean-Marie, CHAMPAGNE Anicet, CHAPLOT Roland, CHEVALIER Bertrand, COTEL Philippe, COURTOIS Jean-Christophe, DE VILLEMEREUIL Gérard, DEHAUT Francis, DELAITRE Guy, DEMOISSON Daniel, DENIS Valéry, DEON Philippe, DESROUSSEAUX Pascal, DRAGON Jean-Luc, DUQUESNOY Olivier, FARINE Bruno, FAURE Gilbert, FRAPIN David, GABRIEL Martin, GACHOWSKI Jacques, GAILLARD Paul, GARNERIN David, GATOUILLAT Marcel, GAURIER Claude, GERARD Fabien, GIRARD Marc, GONCALVES José, GRIENENBERGER Daniel, HANDEL William, HONORE Nicolas, HUBINOIS Alain, HUMBERT Christophe, KISSERLI Jean-Marie, LANDREAT Pascal, LECLERC Jean-Claude, LEIX Jean-François, MARTINOT Bruno, MEIRHAEGHE Jean-François, MOCQUERY Bernard, MOCQUERY Philippe, MOCQUERY Régis, MOSER Alain, PARIGAUX Jean-Louis, PEUCHERET Alain, POTTIER Denis, RAGUIN Jacky, REHN Yves, RICHARD Olivier, ROBLET Bernard, RUDENT Michel, SAINTON Michel, SAUNOIS Serge, SCHMITT Philippe, SEBEYRAN Marc, SPILMANN Marcel, SUBTIL Bruno, SYDOR Dimitri, THIBAUT Christian, TRIBOT Philippe, TRUELLE Hubert, VAN de ROSTYNE Alain, VETTER Claude, VIART Jean-Michel, VOLHUER Michel, ZWALD Jérémy

**Représentés :** LEPRINCE Didier par GAUJARD Richard, MOUILLEFARINE Jean-Claude par HOUARD Bruno, VAN DE WALLE Robert par Philippe DESBUQUOIS,

**Sont excusés et ont donné pouvoir :** GIRARDIN Olivier à BERTHOLLE Jean-Paul, PETIT Sandrine à GARNERIN David, RIGAUD Jacques à MICHEL Sophie, MENUEL Gérard à BAROIN François, SEBBARI Samira à PAUTRAS Marie-Françoise, MONTAGNE Jean-Jacques à BLANCHARD Dominique, GRAFTEAUX PAILLARD Marie à LANDREAT Pascal, GANTELET Bruno à HELLIOT-COURONNE Isabelle, MANDELLI François à LE CORRE Marie-Pierre, OUADAH Karima à SEBEYRAN Marc.

**Absents et excusés :** BLASCO Thierry, RESLINSKI Jean-François, ROYERE Raynald, FRAENKEL-LOCHARD Stéphanie, BAUDOUX Bruno,

Le Conseil Communautaire a choisi comme secrétaire de séance, RICHARD Olivier.

<b>DELIBERATION N°5</b>	<b>Rapport sur la situation interne et territoriale de Troyes Champagne Métropole en matière de développement durable</b>
<b>RAPPORTEUR</b>	<b>Jean-Jacques ARNAUD</b>

Le Conseil Communautaire prend acte du rapport sur la situation interne et territoriale de Troyes Champagne Métropole en matière de développement durable.

**CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 9 MARS 2017**

Rapporteur : Jean-Jacques ARNAUD

**DEVELOPPEMENT DURABLE  
RAPPORT SUR LA SITUATION INTERNE ET TERRITORIALE DE TROYES CHAMPAGNE  
METROPOLE EN MATIERE DE DEVELOPPEMENT DURABLE**

Annexes : annexe financière - rapport

**Exposé :**

L'article 255 de la loi n°2010-788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement soumet les collectivités territoriales et les EPCI à fiscalité propre de plus de 50 000 habitants à la présentation, préalablement au débat sur le projet de budget, d'un rapport sur la situation interne et territoriale en matière de développement durable.

La Stratégie Nationale de Développement Durable a défini 5 finalités en matière de développement durable :

- la lutte contre le changement climatique ;
- la cohésion sociale et la solidarité entre les territoires et les générations ;
- la préservation de la biodiversité, des milieux et des ressources ;
- l'épanouissement de tous les êtres humains ;
- les modes de production et de consommation responsables ;

Ainsi, Troyes Champagne Métropole s'est saisi de cette occasion pour établir un bilan de sa situation interne et territoriale en matière de développement durable, au regard de ces 5 finalités.

Outre son caractère obligatoire, cet exercice nécessaire a notamment permis de :

- valoriser les projets ou actions menées dans le cadre des politiques publiques engagées et qui en appliquent déjà les principes ;
- constituer une feuille de route et un outil d'aide et d'analyse ;
- mettre en évidence l'importance des dispositifs de suivi et d'évaluation des politiques publiques, tel qu'initié pour le Plan Climat Energie Territorial ;
- identifier les besoins en matière de concertation des acteurs et habitants du territoire ;
- mener une démarche interne et transversale sur l'ensemble des activités de la collectivité.

De par sa politique globale, Troyes Champagne Métropole s'implique et développe des actions s'inscrivant déjà en adéquation avec ces différentes finalités.

Des axes d'amélioration restent possibles sur les modalités de mises en œuvre de ces politiques, notamment :

- La concertation des habitants à renforcer dans une logique de proximité
- Les dispositifs de suivi et d'évaluation à mettre en place

Ce rapport indique également que bon nombre d'initiatives sont menées au titre de la gestion du patrimoine, du fonctionnement et des activités internes de la collectivité. Ces actions, s'inscrivant dans une logique d'exemplarité, pourraient être renforcées encore, et par exemple formalisées par un projet d'administration écoresponsable.

L'année 2016 est une année charnière avec un gros chantier qui s'ouvre pour 2017 : La mise en œuvre d'un agenda 21 intercommunal qui viendra d'une part structurer le service tant dans son fonctionnement que par la politique globale qui en découlera. En effet, non seulement les projets internes seront relayés et harmonisés au travers de ce document d'orientations mais il s'agira également de faire émerger un véritable projet de territoire avec des actions au service des communes et/ou qui seront portées par les communes. Les questions de la ruralité, des circuits courts, de la mobilité, de la transition énergétique seront des enjeux incontournables de ce futur agenda 21 dans le cadre de la nouvelle intercommunalité.

Cet état des lieux a donc permis de mettre en exergue les prémices d'une organisation qui se structure. Le rapport complet est présenté en annexe de la délibération.

**Décision :**

Au bénéfice de ces informations, je vous propose :

- **DE PRENDRE ACTE du présent rapport sur la situation en matière de développement durable.**

**Annexe financière concernant le rapport sur la situation en matière de  
développement durable du Grand Troyes  
Evolution du budget dédié au service Développement Durable**

<b>2008</b>	<p><b>Dépenses réelles : 49 680,25 €</b></p> <p>Semaine du Développement Durable 4 424,17 €            Bilan Carbone GT 2 388,78 €            Tri au sein de la collectivité 961,58 €            Entretien des vélos 264 €            Plan Climat Energie Territorial 1 846,62 €            Autre frais divers 55 €            Salaire 39 740,10 €</p>
<b>2009</b>	<p><b>Dépenses réelles : 96 268,04 €</b></p> <p>Semaine du Développement Durable 7 973,92 €            Stagiaire 1 406,73 €            Plan Climat Energie Territorial (annonce) 1 500 €            Sensibilisation Habimat 300 €            Entretien des vélos 227,15 €            Lutte contre les nuisances sonores 40 030,88 €            Annonces 65 €            Subventions (associations) 4 200 €            Salaire 40 564,36 €</p>
<b>2010</b>	<p><b>Dépenses réelles : 156 688,42 €</b></p> <p>Semaine du Développement Durable : 18 334,99 €            Sensibilisation Habimat 300 €            Plan Climat Energie Territorial 45 083,16 €            Lutte contre les nuisances sonores 53 054,56 €            Fournitures diverses 401,40 €            Salaire 39 514,31 €</p>
<b>2011</b>	<p><b>Dépenses réelles : 150 622,96 €</b></p> <p>Journée régionale de l'Environnement : 107,64 €            Semaine du développement durable 24 061,51 €            Plan Climat Energie Territorial 72 334,08 €            Lutte contre les nuisances sonores 11 720,80 €            Salaire 42 398,93 €</p>
<b>2012</b>	<p><b>Dépenses réelles : 172 887,84 €</b></p> <p>Semaine du développement durable 18 517,97 €            Forum Climat 38 101,83 €            Plan Climat Energie Territorial 40 066,00 €            Fournitures diverses 1 390,24 €            Autres frais divers (séminaires) 167,44 €            Salaires 74 644,36 €</p>
<b>2013</b>	<p><b>Dépenses réelles : 144 557,20 €</b></p> <p>Semaine du développement durable 16 790,86 €            Forum Climat 35 085,47 €            Plan Climat Energie Territorial 10 000 €            Fournitures diverses (CEP- investissement) 3 774,18 €            Salaires 78 906,69 €</p>
<b>2014</b>	<p><b>Dépenses réelles : 192 803,49 €</b></p> <p>Semaine du développement durable 13 971,61 €            Forum Climat 53 058,25 €            Plan Climat Energie Territorial 7 500 €            Fournitures diverses (CEP- investissement) 856,23 €            Salaires 112 417,40 €            Autres frais 5 000 €</p>

**Annexe financière concernant le rapport sur la situation en matière de  
développement durable du Grand Troyes  
Evolution du budget dédié au service Développement Durable**

<b>2015</b>	<b>Dépenses réelles : 206 113,79 €</b>	
	Semaine du développement durable	11 853,82 €
	Forum Climat	52 220,14 €
	Plan Climat Energie Territorial	11 500 €
	Défi Familles à Energie Positive	2 699,55 €
	Autres frais	28,39 €
	Salaires	125 811,89 €
	Dépenses d'impression du Forum Climat et le Défi FAEP non communiquées	~ 2 000 €
<b>2016</b>	<b>Dépenses réelles : 153 319.89 € (et 901.93 € en Invt)</b>	
	Semaine du Développement Durable	12 528.21 €
	Défi « familles à énergie positive	4 454,72 €
	Conseil en énergie partagée (Invt)	901,93 €
	Etude énergie Bus et VOM	Paiement sur 2017€
	Plan Climat Energie Territorial	10 000 €
	Autre frais divers	525.07 €
	Salaire	125 811,89 €

**Annexe financière concernant le rapport sur la situation en matière de  
développement durable du Grand Troyes  
Evolution du budget dédié au service Développement Durable**

<b>2008</b>	<b>Recettes : 16 472 €</b> Salaire	16 472 €
<b>2009</b>	<b>Recettes : 0 €</b>	
<b>2010</b>	<b>Recettes : 6 620 €</b> Semaine du Développement Durable : Diagnostic énergie siège GT	2 522 € 4 098 €
<b>2011</b>	<b>Recettes : 37 143,77 €</b> Certificats d'économie d'énergie : Lutte contre les nuisances sonores	33 180 € 3 963,77 €
<b>2012</b>	<b>Recettes : 29 000 €</b> Subvention de la Région pour le salaire du Conseiller en Energie Partagé	29 000 €
<b>2013</b>	<b>Recettes : 77 101.52 €</b> FEDER Semaine du Développement Durable 2011 Adhésion des communes au CEP Subvention de la Région pour le salaire du CEP	57809 € 1219 € 673.52 17400 €
<b>2014</b>	<b>Recettes : 28 468.77 €</b> Forum Climat 2014 CEP Subvention de la Région pour le salaire du CEP	7 890,70 € 8 149,50 € 12 428.57€
<b>2015</b>	<b>Recettes : 27 343,10 €</b> Adhésion des communes au CEP Forum Climat 2014 Forum Climat 2015	11 843,10 € 2 000 € 13 500 €
<b>2016</b>	<b>Recettes : 26 409.72 € en fonctionnement et 1 200 € en investissement</b> Adhésion des communes au CEP Défi « familles à énergie positive Fonctionnement Investissement Etude énergie Bus et VOM	11 609.72 € 2 000 € 1 200 € 12 800 €

**Conclusion :**

Un budget dédié au service « développement durable » en baisse sur l'année 2016 principalement lié au fait que le Forum Climat devient un évènement bisannuel.